



Article clé en main
Collecte optimisée des déchets
sur le territoire de Laval Agglomération
le 07.11..23

Collecte des déchets : des tournées optimisées

A partir du 1^{er} janvier 2024, Laval Agglomération adapte la collecte des ordures ménagères. Celle-ci aura dorénavant lieu tous les 15 jours. Objectifs : limiter la pollution émise par les camions de collecte et accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

Toutes les deux semaines, il faudra sortir son bac gris. À compter du 1^{er} janvier, les camions de collecte passeront tous les 15 jours au sein des communes. Cette nouvelle organisation ne concerne pas les habitants de l'hyper centre-ville de Laval, ou les producteurs de déchets plus importants comme les cantines scolaires, les EHPAD, les commerçants, etc. Les points d'apport volontaire continueront à être entretenus toutes les semaines.

Collecter moins souvent c'est répondre aux enjeux environnementaux : moins de CO₂ émis et moins de nuisances sonores. Avec la mise en place des nouvelles tournées, les véhicules de collecte devraient parcourir 40 000 km de moins par an, ce qui représente 75 tonnes de CO₂ en moins.

Pour que ce changement de collecte soit réalisé sans impact sur la propreté des espaces publics, les habitants sont également accompagnés pour mieux trier leurs déchets.

"Nous mettons en place un ensemble de mesures concrètes pour permettre à chacun de contribuer à la transition écologique que nous devons tous mener", précise Fabien Robin, vice-président en charge des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire.

Pour exemple, à ce jour, 30 % de déchets pouvant être compostés se retrouvent encore dans les poubelles d'ordure ménagères. Pourtant, depuis 2021, Laval Agglomération met gratuitement à disposition des habitants, des composteurs individuels ou partagés en pieds d'immeubles ou en zone résidentielle. Des séances de formation sont organisées régulièrement par le service de prévention et gestion des déchets.

encadré : Le compostage pour tous

L'objectif de l'agglomération est de doter 50 % des foyers en solution de compostage à l'horizon 2026, soit 15 000 composteurs supplémentaires et 167 aires de compostage. En deux ans, 3 553 composteurs et 209 lombricomposteurs ont déjà été distribués. Ces derniers, plus petits, peuvent entrer sans difficulté dans un appartement. Pour faire une demande, c'est ici : <https://www.agglo-laval.fr/utile-au-quotidien/dechets-collecte-et-valorisation/le-tri-des-dechets/le-compostage>

encadré bis : Le saviez-vous ?

- Près de 60 % de vos déchets dans le bac gris pourraient être évités. Les bacs gris comportent une grande part de déchets comprenant des emballages et papier ou des déchets alimentaires qui pourraient être compostés.

- Tous les papiers et tous les emballages se trient quel que soit leur matière : cartons d'emballage, pots de yaourt, bidons de lessive, conserves, barquettes, papiers, ... À déposer en vrac, sans rinçage préalable, il est juste utile de ne pas les imbriquer les uns dans les autres !

- Tous les vêtements, chaussures et linges de maison se trient, même déchirés, troués, tâchés, usés. Ils peuvent être déposés auprès d'une association ou bien dans un apport volontaire. Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous.

Moins, c'est plus.

Finalement faire moins de déchets, c'est en faire plus pour son portefeuille, son jardin et sa planète. Laval Agglomération a lancé l'été dernier une campagne de sensibilisation en vue d'aider à changer les habitudes de consommation et de gestion des déchets.

Publicité sur un fond jaune. À gauche, un panier rempli de légumes et fruits. Au centre, le titre '- DE PACK + DE VRAC' avec un soleil rouge à côté du moins et une croix verte à côté du plus. À droite, une liste de bénéfices : 'LIMITER L'ACHAT DES PRODUITS EMBALLÉS, C'EST : d'emballages à jeter, de place dans nos placards et nos poubelles, de gaspillage, d'économies, de conditionnement'. En bas à droite, le logo 'moins c'est PLUS' avec une croix verte. En bas à gauche, un pictogramme d'emballage et le texte 'Tous les emballages se trient (pots de yaourt, barquettes, films plastiques, cartons, capsules métalliques,...)'. En bas au centre, 'agglo-laval.fr' et le logo 'LAVAL Agglo'.

/ Moins de pack, plus de vrac > Laval Agglo collecte dans les bacs et poubelles jaunes 100% des emballages

Publicité sur un fond bleu clair. À gauche, un bac à verre rempli de bouteilles et pots. Au centre, le titre '- PAR TERRE + DANS LE BAC À VERRE' avec un soleil rouge à côté du moins et une croix verte à côté du plus. À droite, une liste de bénéfices : 'UTILISER LES BONS BACS POUR LE VERRE, C'EST : de verre brisé au sol, de verre recyclé, de dépôt sauvage, de bons gestes citoyens'. En bas à droite, le logo 'moins c'est PLUS' avec une croix verte. En bas à gauche, un pictogramme d'un bac à verre et le texte 'Toutes les bouteilles et tous les pots/bocaux en verre sans bouchon/couvercle'. En bas au centre, 'agglo-laval.fr' et le logo 'LAVAL Agglo'.

/ Moins par terre, plus dans le bac à verre > Laval Agglo aménage et entretient 400 points d'apport volontaire pour le verre



/ Moins de gaspillage, plus de compostage > Laval Agglo distribue gratuitement sur demande des composteurs et lombricomposteurs



/ Moins jeter, plus réparer > Laval Agglo est partenaire de recycleries et investit pour le réemploi



/ Moins de déchets verts, plus de retour à la terre > Laval agglo organise des séances de broyage dans votre jardin sur rdv ou en déchèterie

Pour plus d'infos

Pour toute question :

Direction gestion – prévention des déchets au 02 53 74 11 00 / dechets@agglo-laval.fr

Rendez-vous aussi sur agglo-laval.fr/actu pour retrouver les questions/réponses les plus fréquentes